

Homonymes et paronymes

De nombreuses erreurs d'orthographe sont dues à la confusion entre des mots qui se ressemblent, mais qui n'ont pas le même sens. On appelle couramment *homonymes* les mots qui se prononcent de la même manière mais qui n'ont pas la même orthographe : *ver, verre, vers, vert, vair*. On appelle *paronymes* des mots de forme plus ou moins voisine et qui, de ce fait, sont souvent pris l'un pour l'autre : *acception* et *acceptation, éruption* et *irruption*.

L'HOMONYMIE

Au sens strict, le terme *homonyme* recouvre deux notions bien distinctes : les homophones et les homographes.

⊕ Le mot *homonyme* est formé de l'élément *homo-*, qui signifie « semblable », et de l'élément *-onyme*, qui signifie « nom ».

151 Homonyme, homophone ou homographe ?

- Les mots *ver, vers, verre, vert* sont plus exactement des homophones (des mots qui ont le même « son »), et c'est d'eux qu'il s'agit quand on parle couramment d'homonymes.
- Les homographes sont des mots qui ont la même orthographe mais pas le même sens, comme les mots *tour, cousin, avoir*, etc.
 - Leur liste est très longue et il n'y a pas de confusion orthographique entre les deux termes.
 - un tour* (sur soi-même) ≠ *une tour* (de château)
 - mon cousin* (ma cousine) ≠ *un cousin* (l'insecte)
 - un avoir* (chez un commerçant) ≠ *avoir* (le verbe)
- C'est pour distinguer ce type d'homonymes qu'on a utilisé les accents. → 64-69.
 - un mur* (une paroi) ≠ *un fruit mûr* (adjectif)
 - a* (du verbe avoir) ≠ *à* (la préposition)...

REMARQUE

On parle aussi d'homonymie entre un mot et une forme verbale (*un temps, il tend; un conseil, il conseille*) ou entre deux formes verbales (*je préside, tu présides, il préside, ils président*). Ces cas ne sont pas pris en compte ici. On trouvera au tableau des terminaisons verbales les réponses à ce type de questions. → 177-179

152 Homonymes grammaticaux et homonymes lexicaux

- De même qu'on distingue les « mots grammaticaux » et les « mots lexicaux » (→ 126-127), on distingue les homonymes grammaticaux et les homonymes lexicaux : *ce* et *se* sont des homonymes grammaticaux ; *ancre* et *encre* sont des homonymes lexicaux.
- Les homonymes grammaticaux sont en nombre fini : ils peuvent donc se maîtriser et nous en dressons un inventaire raisonné. → 153-170
- Les homonymes lexicaux sont trop nombreux pour qu'on en fasse la liste : nous n'avons retenu que ceux sur lesquels les erreurs sont les plus fréquentes. → 171

LES HOMONYMES GRAMMATICAUX

Nous les présentons ici par ordre alphabétique. À l'exception du couple *à/a* pour lequel les erreurs sont très fréquentes, nous n'avons pas retenu les homonymies qui relèvent de l'apprentissage méthodique élémentaire de la grammaire et de la conjugaison (*on/ont, son/sont, mais/m'est*, etc.).

153 a ou à ?

- On écrit **a** quand on peut dire *avait*. Il s'agit du verbe (ou de l'auxiliaire) *avoir*.
 - Il a faim.* → *Il avait faim.*
 - Il a travaillé.* → *Il avait travaillé**.
 - * Si un verbe suit, il est au participe passé.
- On écrit **a** dans les locutions latines : *a contrario, a priori, a posteriori*.
- On écrit **à** avec un accent dans les autres cas. Il s'agit d'une préposition qu'on peut le plus souvent remplacer par une autre.
 - à Paris* (dans Paris)
 - un manteau à capuche* (avec capuche)
 - un travail à faire, à finir, à boucler**
 - * Si un verbe suit, il est à l'infinitif.

154 ça, ç'a ou çà ?

- On écrit **ça** ou **ç'** quand on peut dire *cela*.
 - Je veux ça.* (= cela)
 - Ç'a été un plaisir de vous voir.*
- On écrit **çà** pour indiquer le lieu dans l'expression *çà et là*.

155 **ce ou se ?**

- On écrit **ce** :
 - quand au féminin on dirait *cette* ;
Je veux ce cahier. → *Je veux cette feuille.*
 - quand on peut dire *ceci, cela* ou *la chose qui*.
Ce n'est pas grave. → *Cela n'est pas grave.*
Voilà ce qui me plaît. → *Voilà la chose qui me plaît.*
- **Ce** est un déterminant ou un pronom démonstratif.
- On écrit **se** quand on peut conjuguer et dire *me* ou *te*.
Il se tait. → *Je me tais, tu te tais.*
- **Se** est un pronom réfléchi.

156 **ces ou ses ?**

- On écrit **ces** quand au singulier on dirait *ce* ou *cette*.
C'est un déterminant démonstratif.
Regardez ces livres. → *Regardez ce livre.*
- On écrit **ses** quand au singulier on dirait *son* ou *sa*.
C'est un déterminant possessif.
Ce sont ses dessins et ses gravures. → *C'est son dessin et sa gravure.*

157 **davantage ou d'avantage ?**

- L'adverbe de quantité **davantage** s'écrit en un mot. On peut le remplacer par l'adverbe *plus*.
J'en voudrais davantage. (= plus)
- Dans **d'avantage**, il s'agit du nom *avantage*. On peut le remplacer par *bénéfice*, *profit*, *privilège*...
Il n'y a pas d'avantage à agir ainsi. (= de bénéfice)

158 **la ou là ?**

- On écrit **là** pour indiquer le lieu :
C'est là.
Ci et là.
- On écrit **là** quand il s'agit de la particule :
celle-ci et *celle-là*.
- On écrit **la** quand on pourrait dire *les* :
Prends-la. → *Prends-les.*

⊕ Attention à ne pas confondre *la* et *l'a* (*la* ou *le + a*) du verbe *avoir*.
On écrit *l'a* si on peut dire *les a*.
Il l'a vu. → *Il les a vus.*

159 **leur ou leurs ?**

- Le pronom personnel s'écrit toujours **leur**. On pourrait dire *lui* au singulier.
Je leur parle. *Parle-leur.* → *Je lui parle.* *Parle-lui.*
- Le déterminant possessif s'écrit **leur** quand il est au singulier.
On pourrait dire *notre*.
Ils sont partis avec leur voiture. (= il n'y en a qu'une)
→ *Nous sommes partis avec notre voiture.*
- Le déterminant possessif s'écrit **leurs** quand il est au pluriel.
On pourrait dire *nos*.
Ils sont partis avec leurs voitures. (= il y en a plusieurs)
→ *Nous sommes partis avec nos voitures.*

160 **notre ou nôtre ?**

- On écrit **notre** quand on pourrait dire *mon*.
C'est notre chien. → *C'est mon chien.*
Il s'agit du déterminant possessif.
- On écrit **nôtre** quand on pourrait dire *mien, le mien*.
C'est le nôtre. → *C'est le mien.*
Il s'agit du pronom possessif.

161 **ou ou où ?**

- On écrit **ou** quand on peut dire *ou bien*.
Une pomme ou une poire ?
- On écrit **où** pour indiquer le lieu.
Où vas-tu ?
Là où je vais, tu n'iras pas.

162 **parce que ou par ce que ?**

- On écrit **parce que** pour exprimer la cause (on pourrait employer *puisque*, étant donné *que*).
Il est ému parce que c'est triste.
- On écrit **par ce que** en trois mots pour indiquer l'agent, le moyen (on pourrait dire *par tout ce que*).
Il est ému par ce que il voit.
Par ce que j'ai de plus précieux, je te le promets.

163 pourquoi ou pour quoi ?

- **Pourquoi**, en un mot, interroge sur la cause.
Pourquoi est-il parti ?
- **C'est pourquoi** introduit une conséquence.
Il est malade, c'est pourquoi il est absent.
- **Pour quoi** en deux mots peut être remplacé par *pour quelle chose, dans quel but*.
Bonjour, madame, c'est pour quoi ?
Pour quoi faire ? (= pour faire quoi ?)
C'est ce pour quoi il est venu. (= la chose pour laquelle il est venu)

164 quand ou quant ?

- On écrit **quant** avec un **t** uniquement dans l'expression *quant à* qui signifie « en ce qui concerne... ».
Quant à moi, je pense que...
- Dans tous les autres cas, on écrit **quand**, qui indique – ou interroge sur – le temps.
Il est parti quand je suis arrivé. (= au moment où)
Quand viendrez-vous ? (= à quel moment ?)

⊕ On prononce aussi de la même manière *qu'en* où *qu'* peut toujours être remplacé par la forme sans apostrophe *que* ou *quoi*.
Je ne sais qu'en penser (= quoi en penser).
Qu'en penses-tu ? (= que penses-tu de cela ?)

165 quel(s) que, quelle(s) que ou quelque(s) ?

- **Quel que**, en deux mots, se place toujours devant le verbe *être* (le verbe *pouvoir* et quelquefois le verbe *devoir*) au subjonctif.
Quelles que soient vos intentions...
Quelles que puissent être vos intentions...
Quelle qu'ait été votre décision...
Prenez une décision, quelle qu'elle soit.
Faites un choix, quel qu'il soit.
- **Quelque**, adverbe, se place toujours devant un adjectif pour indiquer la concession;
Quelque gentil qu'il soit...
ou devant l'expression d'un nombre pour indiquer l'approximation.
Les quelque deux cents personnes qui...
- **Quelque(s)**, déterminant indéfini, au singulier ou au pluriel, se place avant un nom.
Quelques joies qu'il ait connues...
de quelque manière que ce soit
- **Quelques**, déterminant indéfini pluriel, s'emploie toujours devant un nom pluriel pour indiquer la pluralité.
J'ai quelques amis. (= plusieurs, un certain nombre)

- **Et quelques** est toujours au pluriel.
Il y avait deux cents personnes et quelques.

166 quelle(s) ou qu'elle(s) ?

Quelle belle fleur! → *Quelles belles fleurs!*
Qu'elle est belle! → *Qu'elles sont belles!*

- On écrit **quelle(s)** en un mot quand, au masculin, on dirait *quel(s)*.
Quel beau bouquet! → *Quelle belle fleur!*
Quels beaux bouquets! → *Quelles belles fleurs!*
- On écrit **qu'elle(s)** en deux mots quand, au masculin, on dirait *qu'il(s)*.
Qu'il est beau! → *Qu'elle est belle!*
Qu'ils sont beaux! → *Qu'elles sont belles!*

167 quoique ou quoi que ?

- **Quoique**, en un mot, signifie « malgré le fait que ».
On peut remplacer *quoique* par *bien que*.
On sortira quoiqu'il fasse mauvais. (= bien qu'il fasse mauvais)
- **Quoi que** en deux mots signifie « quelle que soit la chose que ».
Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, on sortira.
- **Quoi que** en deux mots s'emploie dans les expressions *quoi qu'il en soit* et *quoi que ce soit*.

168 soi ou soit ?

- On écrit **soi** dans *soi-disant* et quand à la première personne on pourrait dire *moi*.
Il est soi-disant innocent. (= il se dit tel)
Que chacun rentre chez soi.
- On écrit **soit** :
 - dans les énoncés, les hypothèses;
Soit deux droites parallèles.
 - quand on peut dire *ou bien*.
Soit il vient avec nous, soit il s'en va.

169 tout ou tous ?

- **Tout** est un adverbe qu'on peut remplacer par *très*, *totalelement*.
Elle est tout étonnée.
Mais dans certaines conditions il peut se mettre au féminin. → 338
Elle est toute contente.

Tout (toute, tous, toutes) est un déterminant indéfini quand il signifie *n'importe quel, l'ensemble des, la totalité des*.
L'accord de **tout** est traité au paragraphe → 338.

170 votre ou vôtre ?

- On écrit **votre**, déterminant possessif, quand on pourrait dire *ton*.
C'est votre chien. → *C'est ton chien.*
- On écrit **vôtre** quand il s'agit du pronom possessif : on pourrait dire *tien, le tien*.
C'est le vôtre. → *C'est le tien.*

LES HOMONYMES LEXICAUX

La liste qui suit présente les mots sur lesquels les erreurs sont les plus fréquentes. Ils sont à connaître par cœur.
Les autres homonymes sur lesquels on pourrait aussi hésiter se trouvent dans le répertoire des difficultés en fin d'ouvrage.

171 Les principaux homonymes lexicaux

a

acquis (pour acquis)	amande (le fruit)
acquitté (par acquit de conscience)	amende (la contravention)
affaire (avoir affaire à)	ancre (l' ~ du bateau)
à faire (avoir quelque chose à faire)	encre (l' ~ pour écrire)

b

bientôt (dans peu de temps)	but (dans le but de, de but en blanc)
bien tôt (très tôt)	butte (être en butte à)

c

cane (femelle du canard)	comptant (payer ~)
canne (bâton)	content (avoir son ~ de)
censé (supposé)	cor (à cor et à cri)
sensé (avec du bon sens)	corps (un corps à corps)
cession (du verbe céder)	côte (rivage, os, pente)
session (séance)	cote (niveau, mesure)
chair (corps, viande)	
chère (nourriture)	
chaire (tribune)	

Homonymes et paronymes

d

date (le jour)	dessein (but)
datte (le fruit)	dessin (de dessiner)
délacer (défaire les lacets)	différend (désaccord)
délasser (détendre)	différent (autre)

e

empreint (le visage empreint de...)	exprès, expresse (colis exprès)
emprunt (à la banque)	express (un train ~)

f

flamand (de Flandres)	for (en son for intérieur)
flamant (flamant rose)	fort (de Briançon)
fonds (de commerce)	
fond (un bon fond)	

g

gêne (difficulté)	golf (sport)
gène (génétique)	golfe (bord de mer)
glaciaire (l'ère glaciaire)	goûter (de goût)
glacière (pour le pique-nique)	goutter (de goutte)

h

héraut (messenger du Moyen Âge)
héros (d'une aventure)

i

intercession (entremise)
intersession (période)

j

jarre (récipient)	jeune (jeunesse)
jars (animal)	jeûne (jeûner)

m

martyr (personne)	mur (cloison)
martyre (supplice)	mûr (à maturité)
mas (maison)	
mât (d'un bateau)	

n

numéraux (pluriel de *numéral*)
numéro (chiffre)

p

panser (une blessure)	plastic (l'explosif)
penser (à quelque chose)	plastique (la matière)
pause (arrêt)	poire (de la peau)
pose (attitude, montage)	port (en informatique)
pêcher (<i>commettre un péché</i>)	port (de pêche)
pêcher (à la ligne)	près de (sur le point de)
pêcher (l'arbre)	prêt à (préparé pour)

r

raisonner (avec logique)	ris (de veau)
résonner (faire du bruit)	riz (céréale)
repaire (abri)	
repère (pour se repérer)	

s

satire (texte moqueur)	sein (<i>au sein de</i>)
satyre (la personne)	seing (<i>sous seing privé</i>)
sceller (fermer)	session (séance)
seller (un cheval)	cession (de <i>céder</i>)
sceptique (qui doute)	
septique (<i>fosse septique</i>)	

t

tache (salissure)	teinter (colorer)
tâche (travail)	tinter (faire du bruit)
tain (<i>glace sans tain</i>)	tribu (groupe humain)
teint (<i>fond de teint</i>)	tribut (<i>apporter son tribut à</i>)

v

voie (chemin)	voir (le verbe)
voix (pour parler)	voire (et même)

LES PARONYMES

Les paronymes sont des mots qui se ressemblent et que l'on prend souvent l'un pour l'autre.

l'éruption d'un volcan ≠ faire irruption dans une pièce

⊕ Le mot *paronyme* est formé de l'élément *para-* qui signifie « à côté » et de l'élément *-onyme* « nom ».

172 Les principaux paronymes

La liste qui suit présente les mots sur lesquels les erreurs sont les plus fréquentes.

abjurer (sa foi)	évoquer (<i>faire penser à</i>)
adjurer (supplier)	invoquer (<i>faire appel à</i>)
acception (sens d'un mot)	inclinaison (pente)
acceptation (dire oui)	inclination (penchant)
affection (trouble, mal)	naturaliser (donner la nationalité)
infection (de <i>infecter</i>)	nationaliser (une entreprise)
à l'attention de (<i>sur un courrier</i>)	oppresser (étouffer)
à l'intention de (<i>pour</i>)	opprimer (dominer, écraser)
aménager (arranger)	partial (pas neutre)
emménager (quelque part)	partiel (pas complet)
amoral (sans morale)	percepteur (des impôts)
immoral (contraire à la morale)	précepteur (d'un élève)
collision (choc)	péremption (<i>date de péremption</i>)
collusion (entente secrète)	préemption (<i>droit de préemption</i>)
compréhensible (qu'on comprend)	perpétrer (un crime)
compréhensif (qui comprend, admet)	perpétuer (continuer)
conjecture (hypothèse)	rebattre (les oreilles)
conjoncture (situation générale)	rabattre (un couvercle)
décade (dix jours)	recouvrer (la santé)
décennie (dix ans)	recouvrir (couvrir)
effraction (bris)	social (un être <i>social</i> vit en société)
infraction (au règlement)	sociable (un être <i>sociable</i> se lie facilement)
éminent (remarquable)	suggestion (idée)
imminent (tout proche)	sujétion (dépendance)
éruption (de boutons, d'un volcan)	vénéneux (champignon <i>vénéneux</i>)
irruption (entrée soudaine)	venimeux (serpent <i>venimeux</i>)